



Séance du mardi 11 décembre 2018

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lagarrigue

Sous la Présidence du Maire, Vincent Colom ; secrétaire de séance, Christelle Cabanis

Nombre de conseillers : 19 ; présents : 14 ; absents : 5 ; votants : 17

Présents : Mesdames Martine Piovésan, Christelle Cabanis, Nathalie Blanc, Stéphanie Emile-dit-Bigas, Virginie Carrié et Sandrine Boutié

Messieurs Vincent Colom, Christophe Castanet, Bernard Azam, Bernard Houles, Daniel Albert, Cédric Micoulaud, Christian Bru et Jean-Louis Collet.

Absents excusés : M^{me} Jocelyne Bonnet (pouvoir à D.Albert), M^{me} Claire Julien (pouvoir à V.Colom), M^{me} Fabienne Perrot, M.Raymond Ortin (pouvoir à JL Collet).

Absente : M^{elle} Laura Foulquier

Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Attribution annuelle de l'indemnité de conseil du Trésorier
- Régularisation d'une parcelle Rue Fr. Mitterrand
- Instruction des autorisations et actes d'urbanisme
- Subvention CCAS
- Mise en place du RIFSEEP
- Demande de fonds de concours 2017 à la CACM
- Informations et questions diverses

Les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie.

Attribution annuelle de l'indemnité de conseil du Trésorier

Pour l'exercice 2018, l'indemnité de conseil allouée au Trésorier Principal, en qualité de conseiller économique et financier de la commune, s'élève à **462,41 € brut**.

Vote à l'unanimité

Régularisation d'une parcelle rue Fr.Mitterrand

L'extrémité de la rue François Mitterrand (côté château d'eau) apparaît sur le cadastre comme domaine public, or cette parcelle se révèle privée imposant une régularisation de la situation.

Vote à l'unanimité

Instruction des autorisations et actes d'urbanisme

En juillet 2015, la commune a signé une convention avec la ville de Castres et la communauté d'Agglomération Castres-Mazamet de mise à disposition des services techniques pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme. Pour proroger cette convention jusqu'à la fin de l'année 2019, un avenant doit être signé.

Vote à l'unanimité

Subvention CCAS

Pour l'exercice 2018, la commune propose d'abonder le budget du Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de **1000 €**.

Vote à l'unanimité

Mise en place du RIFSEEP

Le nouveau régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale prend en compte les **fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel** (RIFSEEP) et se compose d'une indemnité mensuelle liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (**IFSE**) et d'un complément indemnitaire annuel tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (**CIA**) basé sur l'entretien professionnel.

Vote à l'unanimité

Demande de fonds de concours 2017 à la CACM

Les travaux tels que la pose de stores au centre culturel et sportif, le remplacement de poteaux d'incendie défectueux et l'installation d'une baie de brassage à la mairie peuvent faire l'objet d'un subventionnement par la CACM au titre du soutien des communes rurales : le taux d'intervention est fixé à 50% maximum des dépenses éligibles hors taxes dans la limite de 10 000 € par commune et par an.

Le montant total de ces travaux s'élève à **20 474,07 € HT**. M. le Maire propose de solliciter ce fonds de concours d'un montant de **10 000 €** pour l'année 2017.

Vote à l'unanimité

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

• Vœux du Maire

Le Maire et les Conseillers Municipaux auront l'immense plaisir d'accueillir les Lagarriguois lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le **samedi 5 janvier 2019 à 18h30** à la salle des fêtes.

Il convient désormais à chacun de s'inscrire au plus vite auprès du secrétariat de mairie :

- soit en complétant le bulletin à découper dans le magazine et en le déposant à la Mairie,
- soit en téléphonant à la Mairie aux heures d'ouverture : 05-63-35-50-41,
- soit en déposant un message par l'intermédiaire du site de la commune dans la rubrique « contact ».

Quant aux nouveaux habitants de la commune, ils peuvent se faire connaître afin qu'un accueil privilégié leur soit réservé lors de cette soirée.

• 4^{ème} édition du vide-armoires

Le vide-armoires organisé par le CCAS au profit de l'action sociale se déroulera le **dimanche 24 février de 9h à 17h à la salle des fêtes**.

Les inscriptions se feront en mairie le mercredi 6 février 2018 de 14h à 17h (emplacement : 12 €).

• Ateliers O'TOP pour les plus de 60 ans !

Il reste quelques places pour participer aux 4 séances de l'atelier ECO-CITOYEN qui débute jeudi 3 janvier à la salle du Plô (bibliothèque)

Renseignements et pré-inscriptions à la mairie, nombre de places limité.



• Goûter des aînés (« LO VESPRAH DELS AINATS »)

Pour fêter l'entrée dans la nouvelle année, les membres du CCAS ont souhaité offrir un goûter à tous les lagarriguoises et les lagarriguois de plus de 65 ans. Cet après-midi convivial est programmé le **jeudi 17 janvier 2019 à 14h30 à la salle des fêtes** en présence de M. le Maire.

Une inscription préalable est nécessaire auprès du secrétariat de la mairie avant le vendredi 11 janvier en appelant ou en déposant le bulletin d'inscription ci-dessous.

Les membres du CCAS proposent aux administrés qui n'ont pas de mode de locomotion d'assurer leur transport pour pouvoir participer à ce goûter.

BULLETIN D'INSCRIPTION :

LO VESPRAH DELS AINATS

Jeudi 17 janvier 2019 à 14h30

Nom et Prénom(s) : _____

N° de téléphone : _____

Transport souhaité : **OUI / NON / PEUT-ETRE**

Adresse à préciser : _____

Réponse impérative avant le vendredi 11 janvier 2019

